

NOUVELLES DE L'APRUM

Nouvelles de l'APRUM 2 mars 2013

LETTRE DU PRÉSIDENT
JACQUES BOUCHER

Le Sommet : des félicitations et des inquiétudes

J'ai suivi le Sommet sur l'enseignement supérieur en direct pendant deux jours; une quinzaine d'heures devant mon écran d'ordinateur. Ouffffffff!!!

Je vous écris le mardi 26 février vers 13 h; le Sommet s'est terminé il y a moins d'une heure. Voici mes réactions, à chaud inutile de le dire.

C'était mal parti. Certains prédisaient un fiasco. Mais le Sommet est resté sur les rails, personne n'a claqué la porte. C'est tout de même quelque chose dans le contexte.

Félicitations à la Première ministre et au Ministre Duchesne; il faut reconnaître qu'ils ont réussi. Au surplus, leur décision de nommer Lise Bissonnette et Claude Corbo est une excellente nouvelle.

Félicitations à Martine. Rappelons-nous ce qui se passait l'an dernier. Martine avait du mal à se faire entendre entre un Gabriel arrogant qui maniait le sophisme comme un philosophe professionnel, et un Léo aussi brillant et sympathique que rassurant. Ce matin, à la sortie du Sommet, pendant que Gabriel préparait son examen de droit civil et que Léo pleurait sur sa porte peinturlurée en rouge, Martine, le regard clair et direct, affirmait sa déception sur un ton responsable, bien consciente qu'elle avait le pouvoir de remettre le feu aux poudres et qu'une manifestation était prévue au cours de l'après-midi. Je lui tire mon chapeau. Il est 13 h et je retiens mon souffle.



Félicitations à Pierre Noreau (professeur à la fac de droit), le président des débats, qui a joué un rôle déterminant dans la création d'un climat positif au Sommet.

Félicitations à mon recteur avec son sens de la formule percutante, critique sans être destructeur, à la recherche d'une avenue de solution sans être à plat ventre. Je suis heureux de voir qu'il prend goût au débat public.

Félicitations à Denys Sylvain et Robert Martin, les deux leaders étudiants de l'Association des étudiants de la FEP, mes adversaires-complices de la Faculté de l'éducation permanente des années 90. Nous guerroyions ferme à l'époque mais nous nous entendions sur l'essentiel : faire une place aux étudiants adultes à temps partiel dans une université qui valorise surtout la recherche et les études supérieures. Une agréable surprise de les retrouver vingt ans plus tard et de les voir imposer avec succès l'enjeu des étudiants adultes. C'est ce qu'on appelle avoir de la suite dans les idées.

Les étudiants sont vraiment habiles; ils ont eu la tête du gouvernement Charest (qui le méritait, je sais); ils ont obtenu l'annulation de la hausse décrétée par les libéraux et le maintien de l'aide financière qui devait servir à adoucir les effets de la dite hausse; ils ont déboulonné la loi 78; ils ont imposé leur analyse de la gouvernance universitaire; ils ont rallié de nombreux appuis à leur opposition à l'indexation de 3 %; bien plus, à la dernière minute, ils ont réussi un coup de maître qui consiste à remettre sérieusement en cause la pertinence des frais afférents (frais institutionnels obligatoires, FIO) en les faisant passer pour une autre combine des recteurs visant à abuser des étudiants. Habiles? Habiles!

Plusieurs questions m'inquiètent pourtant.

La résurrection du Conseil des universités (qu'on a eu tort d'abolir à l'époque) est une bonne chose. À la condition que le Conseil ne soit pas qu'une autre bureaucratie dégriffée qui ronronne sur le calorifère du salon. Je souhaite qu'une instance puisse nous aider à régler des problèmes que ni la CRÉPUQ ni le MESRST ne sont aptes à solutionner. Voici un exemple personnel qui m'est resté dans la gorge.

En tant que doyen de la FEP, j'avais tenté en vain de convaincre un vice-recteur de Sherbrooke de ne pas s'installer au métro Longueuil pour dupliquer, j'allais dire plagier, un certificat de la FEP et recruter une partie de nos chargés de cours en leur proposant des conditions que nous ne pouvions pas nous permettre de leur offrir. L'effet sinon le but de l'opération était de siphonner une partie de notre clientèle étudiante. On sait que le métro Longueuil a changé de nom depuis et que ce n'est plus seulement un certificat qu'on dispense sur ce mini-campus! Il aurait été utile de faire appel à un organisme d'arbitrage pour empêcher un tel piratage. Le nouveau Conseil sera-t-il en mesure de jouer ce rôle?

Je ne commenterai pas le 3 % d'indexation qui ne règle rien pour les universités, non plus que l'énorme contradiction entre le 1,7 milliard \$ de réinvestissement promis pour un de ces jours et les coupures immédiates de 250M \$ en cours d'année. « Ajoutez-les à votre déficit! ». Merci quand même.

Ce qui m'inquiète davantage c'est de voir le Ministère et le Ministre nous annoncer leur intervention sur le terrain de la qualité des études et de la recherche dans nos universités. Tout en affirmant, il va sans dire, que l'autonomie des universités est souve-

raine... que l'efficacité du processus d'intervention sera impeccable... qu'il ne faudra pas attendre six ans pour obtenir une décision... et que...

Au-delà de l'efficacité de la machine bureaucratique, c'est le fond des choses qui m'importe et m'inquiète. Bien sûr, les universités ne sont pas en principe opposées au contrôle de qualité; l'université est habituée à vivre avec les mécanismes d'accréditation externes, avec l'évaluation de ses thèses par des examinateurs externes, avec l'évaluation interne ou externe de ses programmes, de ses recherches et de ses enseignements. Oui, il manque des mécanismes de vérification des pratiques budgétaires et des investissements immobiliers; encore l'Îlot Voyageur! Mais la mainmise du Ministre sur les programmes universitaires, sur la qualité des études, sur la recherche et sur les processus pédagogiques m'inquiète. Je m'explique. Les niveaux primaire et secondaire fonctionnent depuis plus de quarante ans sous la gouverne du Ministère. Cela n'est pas agréable à écrire (ni à entendre), mais il me semble que le bilan qualitatif est loin d'être reluisant. On juge un arbre à ses fruits : 49 % d'analphabètes au Québec (16 % d'analphabètes complets et 33 % d'analphabètes fonctionnels), une transmission défailante des valeurs, de la culture et de l'histoire, l'absence ahurissante de maîtrise de la langue parlée et écrite chez un bon nombre de jeunes, des réformes pédagogiques à répétition dont la pertinence reste à prouver, des infrastructures dans un état de délabrement avancé, des enseignants mal payés et souvent mal considérés, un réseau public mal adapté à la réalité montréalaise, qui intègre mal les nouveaux immigrants et qui pâlit devant le secteur privé... Hélas l'État québécois (je sais que c'est un nouveau ministère) n'a guère de leçons à donner aux universités en matière d'éducation. Et c'est pourtant ce qu'il nous promet de faire. Cela m'inquiète.

Jacques Boucher
Président de l'APRUM

P.S. Je ne résiste pas à la tentation d'ajouter une phrase qui n'est pas un jeu de mots. Oui, les grands gagnants du printemps et du Sommet sont les étudiants. Ils peuvent être fiers; et nous pouvons être fiers de nos enfants. Mais les grands perdants seront certainement les étudiants si les universités québécoises en sortent anémiques, encore plus sous-financées et paralysées.

**CLAUDE BÉLAND EST L'INVITÉ DE L'APRUM LE MARDI 19 MARS AU PARIS-BEURRE;
ÉCHANGES SUR LES SUITES DU «SOMMET...». N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER.**

Avocat québécois devenu gestionnaire, Claude Béland a occupé le poste de président du Mouvement Desjardins. Il a également siégé au sein de plusieurs organismes et commissions du gouvernement du Québec dont la Commission Bélanger-Campeau, le Sommet économique de 1995 ainsi que les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques. Depuis 2009, il préside le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC). Claude Béland a généreusement accepté l'invitation que lui a faite le président de l'APRUM de s'adresser aux professeurs retraités de l'Université de Montréal, **mardi le 19 mars** prochain. Il fera part de ses réflexions et



préoccupations suite à la tenue du Sommet sur l'Éducation supérieure à la fin de février et échangera avec nous.

Cette activité se tiendra à midi le 19 mars au restaurant «Le Paris Beurre», 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont). Pour prendre part à la causerie-midi, nous vous demandons de **réserver votre place** car « Le Paris Beurre » veut connaître à l'avance le nombre de personnes qui participeront aux différentes activités de l'APRUM afin de bien planifier la préparation des repas.

Réserver est facile et **deux moyens** fort simples de le faire **sont à votre disposition**.

* Le premier est l'envoi d'un **courrier électronique** à aprum@assoc.umontreal.ca .

* Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : «Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent au repas du 19 mars ». **Vous avez jusqu'à jeudi midi le 14 mars pour faire votre réservation**. Merci.

Judith Comeau, secrétaire de l'APRUM

Gilles Rondeau, vice-président de l'APRUM

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE JEAN-PIERRE PROULX : "LA GENÈSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE AU QUÉBEC : 1814-1829"

Près de 25 collègues ont eu l'occasion d'apprécier les qualités de journaliste, de pédagogue et d'historien-chercheur de Jean-Pierre Proulx, professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation, lors du déjeuner de l'APRUM du 19 février dernier. La naissance de la démocratie scolaire et de l'école publique, au XIX^e siècle au Québec, a été le théâtre de jeux et d'enjeux à la fois politiques, économiques, éducatifs, et sociaux, mettant en scène et opposant tour à tour le gouvernement colonial, l'Assemblée législative, les élites, les groupes communautaires, les évêques et le clergé.



Une dynamique fondée sur l'aspiration de tous aux « lumières » de l'éducation, mais souvent contrée par les pouvoirs en place (religieux, politique et autres) et par l'incapacité des responsables à accorder à l'éducation la priorité et les subsides appropriés. Dynamique qui, à certains égards, préfigurait déjà celle d'aujourd'hui...

Un excellent avant-goût du livre que publiera prochainement Jean-Pierre Proulx. Une conférence – ou plutôt une causerie – extrêmement captivante, par un communicateur répondant de surcroît aux questions que suscitent ses propos et ses recherches. **Un second volet de cette causerie est déjà prévue pour le 16 avril prochain**. Si vous

n'avez pas bien dormi la veille, ne comptez pas sur cette conférence pour somnoler !...

Michel Plourde
Faculté des sciences de l'éducation

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Hommage au professeur Roger Comtois

Le professeur émérite Roger Comtois est décédé le 7 février dernier à l'âge de 91 ans. Il a fait ses études classiques au Collège Bourget de Rigaud et des stages au Saint Michael's College de Toronto et à l'École normale Jacques-Cartier de Montréal. Il obtient sa licence en droit de l'Université de Montréal en 1946 et son doctorat en droit de l'Université d'Ottawa en 1963.

Il entreprend sa carrière de professeur en 1948. Il est l'un des premiers professeurs de carrière à la faculté. Il y enseigne pendant 36 ans, soit jusqu'en 1984 alors qu'il met un terme à ce qu'il qualifiait lui-même de « la plus belle des carrières : l'enseignement du droit ». L'Université de Montréal lui décerne le titre de « professeur émérite » lors de sa retraite en 1984. M. Comtois est un professeur dévoué à ses étudiants et sa bonne humeur est communicative.



L'implication du professeur Comtois à la faculté ne se limite pas à l'enseignement : il en est le secrétaire de 1961 à 1970 et le doyen de 1976 à 1980. Au moment de sa nomination comme doyen par le Conseil de l'Université, le notaire Comtois raconte que trois collègues s'étaient succédés au décanat dans les six années antérieures. Aucun d'eux n'avait accompli le mandat ordinaire de quatre ans. Cette situation n'effraie pas M. Comtois qui complète son décanat en dirigeant la faculté avec doigté et intelligence. Le juge Pierre Béliveau de la Cour supérieure, anciennement professeur à la Faculté, le qualifie de « doyen pacificateur », apprécié et respecté de tous, d'une grande intégrité et d'une générosité remarquable.

Le doyen Comtois contribue aussi à positionner la Faculté sur le plan international, par exemple, en initiant le programme d'échanges avec l'Université de Poitiers où il sera professeur invité. Il fut un pionnier de son époque. Aujourd'hui, la Faculté offre à ses étudiantes et étudiants des programmes d'échanges dans plus d'une dizaine d'universités à travers le monde, sur tous les continents.

Roger Comtois, même à la retraite, continue de s'impliquer dans les affaires universitaires. Ainsi, il dépose et enregistre au Bureau du protonotaire du district de Montréal, le 20 juin 1985, la déclaration relative à la fondation de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM). Il en a été membre de son conseil d'administration (1987-1988) et son vice-président de 1988 à mai 1995.

Malgré ses lourdes tâches à la faculté, M. Comtois est très actif au sein de la Chambre des notaires du Québec. Il est membre du Bureau de cet ordre de 1951 à 1966 et en est le président de 1966 à 1969. La transmission de la science juridique est une préoccupation constante chez Roger Comtois. Ainsi, il dirige la Revue du notariat, la plus vieille revue juridique du Québec, pendant 42 ans, de 1955 à 1998.

Le notaire Comtois joue aussi un rôle de premier plan dans l'évolution de la législation québécoise, notamment en ce qui a trait à la réforme du droit des régimes matrimoniaux et de la copropriété divise. On le surnomme le « père de la société d'acquêts » et on le dit l'auteur de la toute première déclaration de copropriété à Montréal.

Roger Comtois a exercé la profession de notaire de 1946 à 2004. Il a été un juriste profondément humain et chaleureux, l'âme de la faculté pendant tant d'années, l'inspiration de tant de générations de notaires et le maître à penser du notariat. Il est l'un des bâtisseurs du notariat moderne.

Roger Comtois a déjà écrit : « l'enseignement, l'écriture, l'exercice de la profession m'ont procuré une très grande satisfaction. J'ai aimé ma carrière ».

Me Sylvie Berthold, notaire
Coordonnatrice des études notariales
Faculté de droit

Vos coordonnées (adresse, téléphone, adresse courriel...) changent?

Envoyez un message à aprum@assoc.umontreal.ca

Ou laissez un message au 514 343-7635

APRUM

Université de Montréal

C.P. 6128, succ. centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

PRIORITÉ AU RECRUTEMENT. UN APPEL À TOUS

L'APRUM compte environ 650 membres. Nous avons comparé notre liste avec celle des professeurs retraités de la DRH; environ 80% des professeurs retraités seraient membres de l'APRUM. C'est plus que respectable. Mais comme nous sommes insatiables... votre Conseil a décidé de faire du recrutement une priorité pour 2012-2013. Nous nous concentrerons sur les retraités des deux dernières années ainsi que sur ceux et celles qui ont déjà été membres de l'APRUM, mais qui n'ont pas renouvelé leur adhésion. Nous tenterons de les joindre par courrier ou par courriel. Mais nous savons tous que rien ne vaut les contacts *viva voce*.

Nous avons besoin de votre collaboration. **Si chacun de ceux et celles qui lisent ce**

message recrute UN NOUVEAU MEMBRE, nous aurons réussi au-delà de nos espérances. Nous vous rappelons que l'adhésion est gratuite la première année.

Voici le formulaire d'adhésion que nous faisons parvenir aux nouveaux retraités. Si vous le remplissez au nom d'un futur membre (avec son accord...!) et nous le faites parvenir par courrier ou courriel, le tour sera joué.
Merci à l'avance.

Jacques Boucher
Président

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM

Nom et prénom(s) :	
Adresse à domicile :	
Adresse internet :	
Téléphone :	
Numéro matricule à l'UdeM :	
Date de prise de la retraite :	
Unité administrative (Faculté, école, département) :	
Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :	
S'il y a lieu, fonctions administratives déjà exercées :	

Pour obtenir une copie de ce formulaire (en format jpg, pour impression), cliquer [ici](#).

SVP faire parvenir à :

APRUM,
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou :
aprum@assoc.umontreal.ca

Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.